



Bureau Exécutif de Ligue

Procès-Verbal N°01

Réunion du :	Lundi 21 août 2023
Présidence :	Didier ESOR, Président - Guy RIBRAULT, Président Délégué
Membres du Bureau :	Valérie BOUDER - Guy COUSIN – Frédéric DAVY - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - René JOUNEAUX - Alain MARTIN – Michel PERROT
Invités :	Gabriel GÔ
Assistent :	Jérôme CLEMENT - Lionnel DUCLOZ
Excusés :	Sébastien CORNEC (représenté par Michel PERROT) - Nicolas POTTIER

1. Informations du Président

➤ Contrats d'objectifs

Le Bureau Exécutif de la LFA a décidé lors de sa séance du 24 mai dernier de maintenir pour cette saison 2022-2023 la totalité des sommes prévues au titre des contrats d'objectifs 2022-2025 en faveur de tous les territoires métropolitains. Les réunions organisées dans les territoires au printemps dernier ont permis de confirmer le plein engagement des Ligues et des Districts dans le déploiement du plan fédéral Performances 2024 autour des 6 enjeux majeurs identifiés.

➤ Présentation de certaines modifications sur les lois du jeu avant la reprise des compétitions.

➤ Journée des Labels et journée de la rentrée du Foot – 30/09/2023 – Les Sorinières (44)

Le Président Diallo sera invité.

➤ Calendrier des AG de Districts

D 44 : 14/10/2023

D 49 : 15/09/2023

D 53 : 08/09/2023

D 72 : 22/09/2023

D 85 : 29/09/2023

Pour rappel l'AG de la Ligue se tiendra le 04/11/2023.

➤ Journée FFF - Clubs lieux de vie LFPL – 19/09/2023.

➤ Réunion de la commission fédérale Citoyenneté – 19/09/2023 CSR St Sébastien sur Loire

Thématique sur le sujet de la Discrimination et de la Protection de l'Enfance.

➤ Réunion des collègues Ligues/Districts – 17-18/11/2023.

2. Vie de la Ligue

2.1. ACTIVITES GENERALES

➤ Point d'avancée du projet #Ligue de Demain

➤ Statistiques licences

Statistiques licences au 18/08/2023 : 100 738 licences (+9.84% N-1)

Sur les évolutions notables :

- + 14.73 % sur les seniors M
- + 23.81 % sur les seniors F
- + 12.14 % sur les U16/U17 M

- + 19.58 % sur les U16/U17/U18 F
- + 5.37% sur le foot animation M
- - 6.05% sur le foot animation F
- + 43.78% sur le futsal seniors M
- - 30 % sur les arbitres (de nombreuses licences sont en attente au niveau du dossier médical).
- - 4.87 % sur les techniques régionales
- + 2.69% sur les animateurs
- + 13.44 % sur les dirigeants
- + 12.13 % sur les dirigeantes
- + 50.79 % sur les volontaires
- + 36.32 % sur les licences Loisirs

➤ **Mouvements des clubs**

Le Bureau valide la liste des mouvements des clubs présentée en séance sous réserve de régularisation des soldes débiteurs Ligue ou District.

Par ailleurs, pour les clubs en cessation d'activité et présentant un solde débiteur, le Bureau demande le blocage des licences pour les membres du bureau de ces clubs.

➤ **Commissions Régionales**

Il est proposé au Bureau de procéder à la nomination de Philippe TOUGERON à la présidence de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs en remplacement de Christophe CHAGNEAU.

Le Bureau valide la nomination de Philippe TOUGERON à la présidence de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs

➤ **Redevances licences Ligue/Districts**

Le principe retenu est le reversement par la Ligue aux Districts de 25% sur les recettes brutes des licences Districts (sans compter les doubles licences). La part « clubs » est, par voie de conséquence, supprimée.

➤ **Enveloppes régionales FAFA 2023-2024**

Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur du 29 juin 2023 a statué sur le montant des enveloppes allouées aux territoires au titre de la saison 2023-2024 selon la méthode de calcul suivante :

- **Enveloppe Equipement Clubs-Collectivités** : part fixe de 20%, part variable de 30% sur le nombre de licencié(e)s et de 50% sur le nombre de clubs (chiffres arrêtés au 30 mai 2023). Pour la Ligue, le montant s'élève à **487 000 €**
- **Enveloppe Transport Clubs** : part fixe de 20%, part variable de 50% sur le nombre de licencié(e)s et de 30% sur le nombre de clubs (chiffres arrêtés au 30 mai 2023).
Pour la Ligue, le montant s'élève à **80 000€**

Il est demandé aux Ligues d'indiquer si le schéma est inchangé par rapport à la saison 2022/2023

Après l'analyse de l'état des lieux de l'existant, le Bureau arrête les dispositions suivantes :

- **Maintien de la clé de répartition actuelle : moyenne du nombre de licenciés de N-1 (60%) et clubs actifs et partiellement inactifs de N-1 (40%),**
- **Maintien d'une enveloppe réservée à la Ligue (50 K€),**
- **Principe d'un financement homogène sur l'ensemble du territoire par type de réalisation :**
 - **Terrains de grand jeu synthétique : 25 K€**
 - **Vestiaires : 15 K€**
 - **Eclairage LED : 10 K€**
- **Principe d'une enveloppe de 20% dont la répartition sera réservée à la discrétion des Districts sur d'autres types de réalisation.**
- **Première période de transmission des dossiers : Octobre / 1er Janvier**
- **Deuxième période de transmission des dossiers : Janvier / 31 mars**
- **Mise en place d'un pot commun au 1er Avril 2024 en fonction des soldes restants.**

=> Règle de priorisation : Par District, par rang calendaire de dossiers recevables et complets.

Dans chaque centre de gestion l'attribution se fera sur le principe 1^{er} arrivé / 1^{er} servi et sur la base d'un dossier complet et recevable.

Pour l'enveloppe « transport » : la gestion sera centralisée par la Ligue et attribuée sur le principe 1^{er} arrivé / 1^{er} servi.

- **Edition des règlements 2023/2024 : refacturation aux districts**
82 exemplaires papier des règlements ont été commandés à 18.27 € l'exemplaire dont 47 pour les Districts. Il est proposé au Bureau de refacturer l'exemplaire au prix coutant.

Le Bureau valide la proposition de refacturation aux districts de 18€ l'exemplaire.

- **Lancement des opérations JOP**
Dossier suivi par Guy COUSIN
Réunion préparatoire avec les districts le 31/08 afin de dégager les axes d'actions.
- **Opération mini-buts**
Si l'unanimité est faite sur la nécessité d'un tel dispositif, il est cependant difficile de se prononcer sur un dossier qui actuellement pose beaucoup de questions. Un courrier partira en ce sens vers la LFA
- **Service informatique : bilan des activités saison 2022-2023**
Un point est fait sur les activités du service informatique, demandes auprès du service support et projets réalisés sur la saison passée.

2.2. ACTIVITES TECHNIQUES

- Reprise des activités techniques dont certaines formations liées à la FPC afin de répondre aux obligations réglementaires.
- Rentrée du Pôle Espoirs le 28/08.
- Point RH – Départ de Bertrand GIRARD – Formateur IR2F qui rejoint le District 35 en tant que CTD.
- Le nouveau format des formations fera l'objet d'une présentation en AG des districts.

3. Vie des Pôles

3.1. PÔLE DES COMPETITIONS

- **Article 9**
Présentation du principe d'uniformisation de la procédure de traitement de l'article 9 et notamment du suivi du nombre de matchs effectués par les joueurs.

3.2. PÔLE JURIDIQUE

- **Recours**
Point sur les dossiers en cours.

3.3. PÔLE FINANCES / Infrastructures

- **Tarifs CSR pour la LFPL 2023/2024**

Le Bureau valide les tarifs de facturation interne du CSR à la Ligue

3.4. PÔLE Accompagnement des Clubs

- Améliorer l'accompagnement des clubs régionaux sur les aspects comptables de la gestion de club.

4. Questions diverses - Tour de table

- **Appel à candidature de la FFF pour l'organisation de certaines finales nationales**
Le dossier est mis à l'étude.

5. Prochaines réunions

- Bureau : 04.09.2023
- Codir : 11.09.2023

**Le Président,
Didier ESOR**



**Le Président Délégué
Guy RIBRAULT**



**Le Secrétaire Général
Guy COUSIN**

